

Karine Traval-Michelet rencontre l'ensemble des agents de la collectivité



Du jeudi 21 au lundi 25 septembre 2023, **Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole**, est intervenue devant l'ensemble des agents municipaux, lors des quatre sessions des traditionnelles "Rencontres Maire-Agents".

Organisé chaque année de 2014 à 2019, cet événement - qui **permet aux 1200 agents permanents de la Ville de venir échanger avec Mme le Maire et ses Adjoints** - n'avait en effet pas pu se tenir depuis 2020, en raison du contexte sanitaire contraint.

Bilan de mi-mandat

Durant les quatre séances, Karine Traval-Michelet est revenue pendant quelques minutes sur les nombreux projets mis en oeuvre par la Ville de Colomiers durant les trois dernières années. "Depuis 2020, en plus de trois ans de mandat, nous avons pu mener, grâce à la mobilisation des élus et des agents municipaux, de nombreux projets et réaliser de nombreux investissements importants pour l'avenir de notre commune, au bénéfice de ses habitantes et habitants. Le contexte de ces trois premières années a pourtant été des plus complexes, bien loin de ce que nous vivions fin 2019-début 2020, à quelques mois des élections municipales, lorsque nous préparions le projet que nous avons soumis aux Columérines et aux Columérins pour cette mandature."

"Malgré ce contexte inédit de crise sanitaire, géopolitique et financière, nous avons pu conduire collectivement des projets d'envergure dont nous pouvons être fiers, avec quatre axes de travail : le pacte de la transition écologique, la protection des Columérines et des Columérins, nos actions envers les jeunes, pour devenir citoyennes et citoyens à Colomiers,

le tout conforté par un dynamisme sans faille en matière de sport, culture, développement associatif et participation citoyenne notamment."

o [Cliquez ici pour accéder au bilan de mi-mandat](#)

Dans le contexte financier contraint que traversent les collectivités territoriales, Karine Traval-Michelet a également rappelé que des arbitrages avaient été nécessaires, afin de reporter certains projets. *"Nos efforts collectifs doivent également se poursuivre en matière de dépenses énergétiques notamment et de fluides, ainsi que de recherches d'économies"*, a souligné Mme le Maire.

Dans ce domaine, Karine Traval-Michelet a rappelé les travaux en cours à l'Espace nautique Jean-Vauchère, destinés à réduire de 30 à 40 % les dépenses énergétiques actuelles, tout comme les projets de réseaux de chaleur et les rénovations énergétiques des bâtiments municipaux.

Perspectives en matière de ressources humaines

Karine Traval-Michelet a ensuite consacré la deuxième partie de son intervention aux questions liées aux ressources humaines. Elle a notamment abordé :

o **le volet rémunération** avec la refonte du régime indemnitaire et les mesures récentes liées au pouvoir d'achat,

o le **temps de travail** avec les 1607 heures,

o le **rôle des agents** publics,

o le plan d'action en matière de **risques psycho-sociaux**,

o l'importance de la **formation** tout au long de la carrière,

o la mise en place prochaine d'une **mutuelle santé** au bénéfice des agents.

En matière de rémunération, Karine Traval-Michelet a rappelé *"le bien-fondé de ces augmentations, en période de forte inflation et alors que [votre] pouvoir d'achat n'avait plus augmenté depuis 2010"*. **"Ce que je déplore, a poursuivi Mme le Maire, c'est la méthode 'brutale' imposée par l'Etat aux collectivités locales, alors que nous devons faire face à ces nouvelles dépenses indispensables pour votre pouvoir d'achat. L'impact des différentes augmentations de rémunération depuis juillet 2022 représente plus de 3,5 millions d'euros d'épargne annuelle, dans un contexte où la baisse de la DGF (dotation globale de**

fonctionnement) est passée de 6,4 millions d'euros en 2010 à tout juste 1,6 million d'euros aujourd'hui. A cela s'ajoute la suppression de la taxe d'habitation, qui a été compensée à hauteur de 2019 sans aucune revalorisation possible."

Karine Traval-Michelet a notamment abordé la question de **la prime pouvoir d'achat** : **"Je souhaite faire en sorte que les salaires les plus bas, en catégorie C notamment, aient la prime maximale.** Cependant, nous sommes en train d'évaluer l'impact budgétaire de cette mesure sur le budget municipal 2023. La réponse sera apportée durant les prochaines semaines."

"Défendre nos services publics, c'est défendre les valeurs de la République"

"Quand les Columérines et les Columérins me disent merci, c'est aussi à vous qu'ils disent merci : je vous partage ces éloges. Soyez fières et fiers de cela. **Nous devons travailler ensemble pour maintenir ensemble ce qui fait l'identité de Colomiers : ce haut niveau de service public. Soyez certains que défendre nos services publics, c'est défendre les valeurs de la République**", a souligné Karine Traval-Michelet en conclusion de sa prise de parole, avant de laisser la place à Fabrice Costes, Directeur général des services, et de répondre aux questions des agents lors des temps de prise de parole de la salle.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr